



Waremme, le 14 mai 2018

# Commission Locale de Développement Rural Compte rendu de la réunion - Lots 0 : Patrimoine 9 mai 2018

#### Membres de la CLDR:

**Présents**: 16 personnes: Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Françoise COLLARD, Patrick de CHANGY, Anne DE SMET, Marie DELANGEN, Marie-Odile DESSY, Béatrice DUSART, Hélène FERON, Bernard LAKAYE, Louis LAMBERT, Manon LECOCQ, Bénédicte MARLIER, Corinne MAUS, Philippe THISE, Vincent VAN GEEL

Pour la Commune : Isabelle EBROIN, ADL, Agent-relais de l'opération

Pour l'asbl Qualité-Village-Wallonie : Anne FRANCHIMONT, chargée de projets

Pour la FRW: Suzanne JADOUL, Marc VAN DEN BROECK, Agents de développement

**Excusés**: 10 personnes: Frédéric BESSEMANS, Bruno CILENTO, Henri COPETTE, Valérie FRIPPIAT, Éric HAUTPHENNE, Nicolas LEROY, Jules PONCELET, Bernard SACRE, Luc VIATOUR, Lidvine WEBER.

# Ordre du Jour:

- PCDR : état d'avancement
- Lots 0 : projets à mettre en œuvre
- Présentation de l'asbl Qualité-Village-Wallonie
- Travail en groupe pour la mise en place d'un groupe de travail « Patrimoine »

La présentation utilisée lors de la réunion est consultable via le lien : https://bit.ly/2ImCHLQ

Le président de la CLDR accueille les participants et invités ainsi que le nouvel agent de développement de la FRW, Suzanne JADOUL, qui se présente également à l'assemblée.

Concernant le PV de la réunion du 21 mars 2018, un participant indique que la grotte de Waret n'est pas reprise dans le compte-rendu. Marc VAN DEN BROECK répond qu'il s'agissait d'un appel à projets concernant le patrimoine « insolite » uniquement, d'où le fait qu'elle ne soit pas reprise à cette occasion. Le PV est ensuite approuvé à l'unanimité.

# État d'avancement du PCDR

Marc VAN DEN BROECK rappelle la procédure de l'ODR et son état d'avancement. Il indique également que 14 membres de la CLDR se présentent sur des listes électorales. Dès lors, afin d'éviter que le débat politique n'influe sur la sérénité des débats concernant les différents projets, il est proposé de reporter le travail d'affinement des projets après les élections (exception faites de la future maison de village de Warêt – cfr. ci-après) et d'avancer sur les lots 0, afin de maintenir la dynamique de la CLDR.

Concernant la maison de village de Waret, une consultation est organisée le 24/05/2018 à 20h à la salle du réfectoire de l'école. Des participants font part de certains échos entendus quant à ce projet (localisation, bruit occassionné, conflit entre la Fabrique d'Église et la commune, ...). Ils ont tenté de rassurer les gens en insistant bien sur le fait que le projet en est seulement au stade de la consultation. Marc approuve cette réaction et insiste bien sur le rôle des membres de la CLDR : être les oreilles de la population pour faire remonter les messages tout en communiquant sur leur rôle en tant que membre de la CLDR.

Concernant plus particulièrement l'organisation de cette réunion, l'une des participantes propose d'inviter une (des) personne(s) qui gère(nt) ce genre de salle afin de répondre à toutes les questions que des riverains pourraient se poser par rapport à d'éventuels désagréments (musique, etc.). Isabelle EBROIN indique que Madame Lessire vient d'être engagée par la RCA pour gérer la nouvelle salle communale et qu'il serait effectivement opportun qu'elle soit présente lors de cette consultation. Elle se charge de l'inviter.

# Lots 0 : projets à mettre en œuvre

Marc rappelle que les lots 0 ne font pas l'objet d'une demande de convention en Développement Rural et peuvent donc être entamés avant l'approbation du PCDR :

## 1. Aménagement de la salle communale de Héron

- La salle vient d'être rénovée par les ouvriers communaux avec l'aide d'artisans locaux. L'acoustique a été grandement améliorée, les peintures fraichement refaites et le bar et la cuisine rééquipés.
- Mme Lessire vient d'être engagée pour gérer entre autres cette salle qui est disponible tant pour des associations que pour des particuliers.

#### 2. Adoption d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

- ce point sera discuté lors de la CLDR du 30/05 : qu'est-ce qu'un PCDN ? + témoignage d'un acteur du PCDN de Villers-le-Bouillet + présentation des Groupes d'Action Nature du Parc Naturel.
- l'objectif de cette réunion est d'entamer directement les actions sans attendre qu'un appel à candidatures PCDN soit lancé.

#### 3. Actions de sensibilisation à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles

- ce point sera discuté lors de la CLDR du 30/05 : présentation du projet POLLEC (réflexion sur la performance énergétique des bâtiments communaux) + témoignagne de membres de la CLDR, membres du comité de suivi du projet.
- à noter que la commune de Héron a été sélectionnée comme commune zéro déchets.

#### 4. Promotion de la mobilité alternative

• l'état d'avancement de ce point est à voir avec Luc VIATOUR.

#### 5. Adoption d'une plate-forme d'aides, d'échanges et de services

 ce point sera plutôt abordé lors de la CLDR de juin (date à déterminer): réflexion sur les fonctionnalités souhaitées, présentation de la plate-forme Smiile et test par les membres qui deviendront les futurs ambassadeurs du projet.

#### 6. Diffusion des informations concernant l'offre en termes d'aides à la personne

• une rencontre des agents de la FRW avec le GAL « Je suis Hesbignon » permettra d'échanger sur les bonnes pratiques méthodologiques et de mutualiser les informations. Un retour sera fait en septembre.

#### 7. Promotion et valorisation du monde agricole et de ses acteurs

- Marc lance un appel pour trouver des idées / des volontaires. L'un des membres de la CLDR indique que la Fête de la Ruralité a bientôt lieu et que cet événement serait l'occasion d'entamer une discussion sur ce point. Étant donné le délai assez court, une participante propose de mettre en place une boîte à suggestions avec une (des) question(s) bien spécifique(s). La FRW revient avec quelques propositions.
- Ce lot sera discuté avec le CCAR.

#### 8. Mise en valeur du patrimoine (im)matériel de l'entité (cfr. ci-dessous)

# Présentation de l'asbl Qualité-Village-Wallonie

Mme Franchimont présente l'asbl Qualité-Village-Wallonie (QVW) ainsi qu'une série de projets réalisés. Elle informe que QVW peut aider à la formation et structuration d'un groupe patrimoine, à la définition des projets à réaliser, ainsi qu'accompagner ce groupe et l'aider à concrétiser ses projets.

#### Réactions et interrogations des participants :

- Qu'est-ce que le « Week-end Wallonie Bienvenue » ? il s'agit d'un appel lancé par le SPW auquel les communes répondent afin d'inviter les acteurs du territoire à ouvrir leur porte lors d'un week-end découverte (ex : ouverture d'une ferme à Beauraing, ...).
- Comment former un point de départ par rapport à la CLDR ? Mme Franchimont indique que la structure doit être indépendante de la CLDR et qu'il s'agit d'une association de fait uniquement.
- Le patrimoine immatériel (témoignage et savoir-faire des anciens, par exemple) peut-il également faire l'objet du travail du groupe patrimoine? Tout à fait : deux exemples proches : La <u>Commission d'histoire locale de Hannut</u>, ou la <u>Bibliotheca Andana</u> à Andenne.
- Quel est le coût financier de l'accompagnement de l'asbl Qualité-Village-Wallonie ? Il s'agit d'un service entièrement gratuit.
- Les participants proposent déjà quelques idées : la remise en valeur de la source de la Burdinale, travail de mémoire par rapport aux personnes âgées, etc.

# Travail en groupe pour la mise en place d'un Groupe de travail (GT) « Patrimoine »

Les différents membres de la CLDR sont répartis par table afin de poser une réflexion sur la mise en œuvre concrète d'un Groupe de Travail (GT) « Patrimoine ». Trois aspects de la mise en œuvre sont abordés : le volet communication, l'organisation de la réunion d'information et les pistes d'actions concrètes. Un rapporteur par table vient ensuite présenter à l'ensemble des membres le résultat de leurs réflexions.

#### 1. Volet communication

Il s'agit de toucher tous les habitants de la commune (les jeunes et les moins jeunes). Comment ? En utilisant les canaux disponibles : le format papier (le Trèfle, toutes-boîtes) et internet (page facebook, Maison des Jeunes). Cela pourrait passer par une sorte de « teasing » en amont de la réunion pour donner envie aux gens de venir : publications de photos « avant — après », de témoignages, de photos signalant « les avez-vous remarqués ? », etc. A noter que tous les villages doivent être présentés lors de ce « teasing » (par exemple, la vidéo-promo de Lavoir pourrait être étendue à l'ensemble des villages).

Le fait de se reposer sur les canaux disponibles permet de limiter le coût financier.

L'invitation se ferait au nom des membres de la CLDR et de l'asbl Qualité-Village-Wallonie. Celle-ci peut d'ailleurs aider à la rédaction des invitations.

#### 2. Réunion d'information

L'objectif de la réunion d'information est de regrouper les habitants autour de ce volet patrimoine. Pour ce faire, l'asbl Qualité-Village-Wallonie devrait présenter son travail ainsi que des exemples concrets de réalisations.

Cette réunion d'information devrait également avoir lieu dans chaque village et permettrait de faire découvrir le territoire aux participants. Cette découverte du territoire pourrait également passer par la mise en place d'un concours-photos (exemple : « zoom sur mon village ») et de balades-découvertes.

#### 3. Pistes d'actions concrètes

Un listing du patrimoine communal a déjà été partiellement réalisé par le GAL Burdinale-Mehaigne. Il peut être consulté via le lien suivant : <a href="https://goo.gl/nbCbGm">https://goo.gl/nbCbGm</a>. Un inventaire détaillé a également été réalisé par l'Institut du Patrimoine Wallon : <a href="https://goo.gl/Lj9Wc9">https://goo.gl/Lj9Wc9</a>

Concernant le patrimoine matériel, les membres de la CLDR relèvent :

- Waret
  - o Grotte
  - Source de la Burdinale
  - o Patrimoine agricole
  - o Puits
  - o Potales
- Héron
  - Fontaine
  - o Potale

- Lavoir
  - o Extraction minière, de charbon, de fer et de pierre calcaire,
  - Potale
  - o L'intérieur de l'église Saint-Hubert
- Couthuin
  - Extraction minière, de charbon, de fer, de pierre calcaire, d'argile et de plomb
  - o Potale

## Concernant le patrimoine immatériel :

- L'histoire de l'agriculture dans la commune
- Exposition ancien/nouveau (sur les villages, le matériel agricole, les écoles, les commerces ambulants)
- La toponymie des rues

Ces proposition ne sont données qu'à titre d'indication, car ce sera au futur groupe patrimoine de déterminer les actions à entreprendre avec le soutien de QVW.

## Prochaines étapes pour le GT « Patrimoine »

Les membres de la CLDR aimeraient lancer ce Groupe de Travail après les élections communales d'octobre pour éviter toute confusion entre leur implication citoyenne et les démarches d'ordre politique. Il n'empêche que les personnes intéressées peuvent déjà se retrouver pour avancer sur la mise en œuvre concrète de celui-ci (volet communication et organisation de la réunion d'information). Ce point sera rediscuté ultérieurement.

# **Prochaines étapes**

Le 24 mai à 20h00 dans le réfectoire de l'école de Waret-l'Evêque se déroulera la consultation concernant la future salle de village / salle polyvalente de Waret-l'Evêque.

La prochaine CLDR aura lieu le 30/05. Nous y lancerons le lot 0 consacré au PCDN et aux actions de sensibilisation à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

# Les 5 dernières minutes

La séance se clôture vers 22h30 avec les cinq dernières minutes.

Pour le secrétariat de la CLDR, Suzanne Jadoul, Marc Van den Broeck Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

7 personnes sur 16 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1.	Respect des horaires	79%
2.	Local adapté	100%
3.	Respect des temps de parole	100%
4.	Clarté de l'information donnée	79%
5.	Méthodologie de travail intéressante	86%
6.	Travail personnellement enrichissant	79%

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
vous pouvez contacter Suzanne Jadoul ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie)
au n° 019/58.93.20 ou par courriel : <u>s.jadoul@frw.be</u> - <u>m.vandenbroeck@frw.be</u>
ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou <u>isabelle.ebroin@heron.be</u>